

**PROGRAMME DE FORMATION**  
**Sauveteur Secouriste du Travail - SST**

|   |   |
|---|---|
| <b>STAGIAIRE(S) CONCERNE(S)</b>             | A définir   |
| <b>INTITULE DE LA FORMATION</b>             | Sauveteur Secouriste du Travail   |
| <b>DATES DE LA FORMATION</b>                | A définir   |
| <b>DUREE DE LA FORMATION</b>                | 12 heures   |
| <b>PUBLIC</b>                               | L'action de formation est ouverte à toute personne ayant pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de savoir faire face à une situation d'accident du travail,</li> <li>• de faire de la prévention sur les risques professionnels de son entreprise.</li> </ul>  |
| <b>PREREQUIS</b>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de prérequis scolaire exigé</li> </ul>   |
| <b>OBJECTIFS DE LA FORMATION</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à un sauveteur secouriste du travail pour intervenir efficacement face à une situation d'accident, et en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et la sécurité au travail</li> <li>- Etre préparé à l'obtention du certificat</li> </ul>   |
| <b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>               | A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier une situation dangereuse</li> <li>- protéger une victime</li> <li>- examiner une victime et la secourir</li> <li>- isoler la victime et alerter en cas de dangers</li> <li>- contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention</li> </ul>   |
| <b>MODALITES D'ADMISSION</b>                | Préalablement au démarrage de la formation, validation de la motivation du candidat à suivre la formation proposée.   |
| <b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT</b> | <p><u>Moyens pédagogiques mis en œuvre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Défibrillateur de formation avec accessoires</li> <li>• Lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (mannequin RCP adulte, mannequin RCP enfant, mannequin RCP nourrisson)</li> <li>• Divers matériels pour la réalisation des cas concrets</li> <li>• Matériel d'entretien des mannequins et accessoires</li> </ul> <p><u>Moyens d'encadrement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateur habilité pour la formation continue de SST</li> </ul> |
| <b>LIEU DE LA FORMATION</b>                 | <p>Sites d'évolution :</p> <p>Groupe GEFOR<br/>Le chemin de l'Ormois 77660 Changis sur Marne</p> <p>FPS<br/>133, rue Léon Faucher 51100 Reims</p>   |
| <b>MODALITES DE SUIVI</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuilles de présence quotidienne émargées par les stagiaires et les formateurs</li> </ul>  |

|   |   |
|---|---|
| <b>CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES ACQUISES DURANT LA FORMATION</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices pratiques et mises en situation permettant de s'assurer que les stagiaires acquièrent petit à petit les connaissances et compétences de secourisme.</li> </ul> |
| <b>SANCTION DE LA FORMATION</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail valable 2 ans</li> <li>- Attestation de formation</li> </ul>  |

**BLOC DE COMPETENCES I :  
INTERVENTION FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL**

*Contenu de la formation conforme au Référentiel SST établi par l'INRS.*

- 1. Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention**
  - 1.1. Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise
  - 1.2. Connaître des éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de son entreprise
  - 1.3. Etre capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique, lors de son intervention
  
- 2. Etre capable de réaliser une protection adaptée**
  - 2.1. Etre capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
  - 2.2. Etre capable de reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
  - 2.3. Etre capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
  
- 3. Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir**
  - 3.1. Etre capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
  - 3.2. Etre capable d'associer au (x) signes décelé (s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser
  
- 4. Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise**
  - 4.1. Etre capable de définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
  - 4.2. Etre capable d'identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
  - 4.3. Le cas échéant, être capable de choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte
  - 4.4. Etre capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime
  
- 5. Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée**
  - 5.1. Etre capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre
  - 5.2. Etre capable de mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
  - 5.3. Etre capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés

**BLOC DE COMPETENCES II :**  
**MISE EN APPLICATION DE SES COMPETENCES DE SST AU SERVICE DE LA**  
**PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE**

*Contenu de la formation conforme au Référentiel SST établi par l'INRS.*

- 6. Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise**
  - 6.1. Etre capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise
  - 6.2. Etre capable de situer le Sauveteur Secouriste du Travail en tant qu'acteur de la prévention
  
- 7. Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention**
  - 7.1. Etre capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
  - 7.2. Etre capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
  
- 8. Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)**
  - 8.1. Etre capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise
  - 8.2. Etre capable de définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre